

Le valet / femme de chambre est responsable de l'entretien des chambres de l'hôtel et des lieux communs l'établissement. Il / Elle est sous la responsabilité du Gouvernant Général;

ACTIVITÉS PRINCIPALES :

- Appliquer les consignes figurant sur les tableaux de service et fiches de travail de l'hôtel
- Effectuer la remise en état des chambres à blanc ou en recouche, le service du soir (couverture, contrôle de la chambre), selon les procédures en vigueur dans l'établissement
- Respecter les procédures de nettoyage
- Assurer l'entretien et la présentation des chambres selon les procédures techniques de l'hôtel
- Contrôler la propreté et la qualité du linge de maison
- Être garant de l'entretien et de l'intendance des offices du secteur attribué
- Prévenir le (la) Gouvernant (e) des problèmes techniques éventuels
- Être un point de contact privilégié avec la clientèle
- Observer et relever les habitudes des clients et faire un rapport quotidien à son supérieur
- Servir le petit déjeuner et débarrasser

COMPÉTENCES PRINCIPALES :

- Connaissances des produits de nettoyage
- Connaissance des standards et procédures de la maison
- Connaissance du fonctionnement d'un établissement hôtelier
- Comprendre et diffuser l'esprit de la maison, ses exigences ainsi que ses valeurs
- Connaître l'agencement et le nom des chambres
- Avoir des connaissances en anglais
- Maîtriser les règles d'hygiène et de sécurité
- Adopter les gestes et postures adéquats pour travailler dans les meilleures conditions possibles
- Appliquer strictement les procédures de sécurité et de propreté

**Cette liste n'est pas exhaustive et n'est donnée qu'à titre indicatif. Le collaborateur pourra être amené à réaliser toute activité permettant de remplir la mission générale du poste.*

